

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 29

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux champs

Causerie agricole et domestique

La castration des vaches laitières.

- Soin à donner aux poules en été.
- Fleurs coupées et fleurs séchées.
- Des oignons. — Avis utile.

La société nationale d'agriculture de France a discuté longuement sur la castration des vaches laitières, qui a déjà donné lieu à tant de débats plus ou moins contradictoires.

A son avis, l'effet le plus remarquable de la castration est de prolonger la durée de la sécrétion du lait à un chiffre de rendement égal à celui du vêlage, pendant une moyenne de vingt à vingt quatre mois. Une vache opérée donne au moins, dans l'année qui suit l'opération, de 1300 à 1400 litres de lait de plus que si elle n'eût pas subi l'opération, toutes choses étant égales, d'ailleurs, c'est-à-dire en recevant les mêmes soins et la même nourriture.

Autre résultat très remarquable : le lait subit une modification dans sa qualité, sa richesse s'est accrue considérablement, surtout au point de vue de l'augmentation des boissons butyreuses et de plus, sa composition reste constante, ne subit plus les influences des chasses, de la gestation et du vêlage.

Il y a là des points très importants pour l'agriculteur qui vend son lait en nature et pour celui qui doit le transformer en beurre et en fromage.

Enfin, si on examine les avantages de la castration au point de vue de la production de la viande et de l'engraissement, on voit qu'il sont aussi grands, sinon plus, qu'au point de vue du lait. La vache castrée engraisse plus facilement ; la viande est de bien meilleure qualité que celle de la vache non castrée. La chair de la vache opérée depuis un certain temps acquiert les qualités de la bonne viande de boucherie ; elle est lourde, d'une teinte rose, marbrée de graisse, se déchirant assez facilement, donnant un jus abondant et riche.

Le poids net, relativement au poids vivant est, d'après quelques observations faites à l'abattoir de Genève, d'environ 5 à 6% plus élevé chez les vaches castrées que chez celles engrassées à l'état de gestation. Le rendement en viande nette des vaches castrées, ayant obtenu les premiers prix à l'exposition de Genève en 1896, a été de 60 %.

Il convient d'ajouter qu'aujourd'hui, la castration des vaches ne présente aucun danger pour l'animal.

* * *

Rien n'est plus désavantageux pour la volaille, en particulier pour les poules que de rester exposées au grand soleil. Il est aisément d'observer combien ces animaux renfermés dans les parquets clos cherchent à se préserver des rayons brûlants du soleil, comme ils se fourrent sous un petit buisson, se blottissent derrière un mur, se réfugient sous un abri quelconque. Les poules en liberté trouvent facilement un couvert quelconque, mais pour celles qui sont enfermées on devrait réservé quelque recoin, une petite place abritée par un toit pour les heures chaudes de la journée. Très pratique aussi l'installation d'un petit espace bien garni de sable et recouvert d'un toit. Là, les poules pourraient se vautrer tout à leur aise dans un sable qui n'aurait pas été cuit par le soleil. Un bain de sable à couvert est une vraie jouissance pour les volailles.

* * *

Si l'on veut obtenir une floraison abondante on n'a qu'à couper à temps les fleurs qui se fanent ; car une fleur qu'on laisse faner sur plante ou même fructifier, consomme beaucoup plus de sucs nutritifs qu'on ne le pense. C'est surtout le cas pour les roses qu'il faudrait toujours couper pendant qu'elles sont pleinement épanouies. Coupée et mise dans l'eau, la rose dure plus longtemps que sur l'arbre. Il vaut donc mieux en décorer sa chambre ou en faire cadeau à ses amis que de les laisser se sécher sur plante. On s'apercevra bien vite que la floraison n'en sera pas diminuée bien au contraire, le rosier donnera grand nombre de nouveaux boutons. Ajoutons qu'on arrive à obtenir de très grandes fleurs en arrosant la plante avec du sang de bœuf auquel on associe un peu de salpêtre.

Pour sécher les fleurs et les plantes que l'on désire conserver avec leurs couleurs naturelles et leur forme intacte, on peut procéder de la manière suivante :

On prend une caisse où une boîte avec couvercle à glissière ; on en enlève le fond, puis on place immédiatement au-dessous du couvercle, à l'intérieur de la caisse, un tamis en treillis métallique assez fin. On prend ensuite du sable fin et pur qu'on débarrasse de toute poussière et qu'on lave soigneusement puis, on le séche à une chaleur douce. Après cela on chauffe à nouveau ce sable dans un vase en cuivre et lorsqu'il a atteint la température convenable, on y ajoute, pour 100 parties de sable en poids une demi partie de stéarine finement rapée. On mélange bien cette stéarine avec le sable de manière que chaque grain de sable soit revêtu d'une enveloppe de stéarine.

Ces opérations terminées, on dispose la caisse, le couvercle et le tamis en dessous, on y répand une couche de 5 à 6 centimètres de sable dans lequel on place avec précaution et dans leur position naturelle les fleurs et plantes qu'il s'agit de sécher. On les recouvre petit à petit de sable puis on place de nouvelles plantes avec les mêmes précautions, on fait baigner dans le sable de la même manière et on continue jusqu'à ce que la boîte soit remplie. Enfin le fond est remplacé avec précaution et la caisse est placée pendant 48 heures dans un endroit chaud, mais pas brûlant et le séchage est terminé. La caisse est alors sortie du séchoir on en tire le couvercle qui est toujours en dessous et le sable s'échappe lentement à travers le tamis laissant les plantes intactes avec leurs formes naturelles.

* * *

S'Imagine-t-on que les oignons possèdent des propriétés médicinales ? Le libre usage des oignons d'abord a toujours été considéré comme une nourriture et seine et désirale, ce qui fait qu'on les renonceraient plus souvent sur nos tables si leur odeur ne répugnait pas à un certain nombre de personnes. Mais pour les rhumes, il n'y a pas de meilleur spécifique, pour la généralité des malades, que les oignons cuits. Les personnes qui les digèrent bien trouveront qu'ils constituent non seulement un excellent remède pour la toux et l'embarras des bronches, mais encore qu'ils sont capables, si on en fait largement usage au début du rhume, d'entraver une maladie qui, d'après l'acuité de l'attaque, menaçait de devenir sérieuse. Ce traitement du rhume est à la portée de tout le monde et de toutes les bourses, on peut l'employer sans aucun danger. Il sera même toujours utile puisque l'oignon est très sain.

Un auteur a conseillé aussi, dans un journal de médecine, de donner aux enfants de jeunes oignons crus trois ou quatre fois par semaine, et quand ils sont devenus trop gros et trop durs pour être mangés crus, de les faire bouillir, mais de ne jamais renoncer à leur libre

usage. En effet, si l'oignon est bon pour les grandes personnes, il ne peut que l'être pour les enfants, d'autant plus que nous le croyons très propre à empêcher chez ces derniers l'écllosion des maladies épidémiques et contagieuses. Pendant les saisons malsaines, dit un partisan de ce végétal, où règnent la diphtérie et des maladies contagieuses analogues, il faut manger des oignons, au printemps, au moins une fois par semaine. On ne saurait croire à quel point ils sont fortifiants et prophylactiques. Si vous craignez la peste dans un pays, disait Mahomet, mangez de ses oignons après avoir bu de son eau.

Nous n'irons pas aussi loin que Mahomet, mais nous dirons que ce végétal est stimulant, diurétique, anti-scorbutique, antiseptique, anthelmintique, émollient (cuit) apéritif et digestif. N'est-ce pas déjà bien beau ?

* * *

Le sel, dit-on, est excellent pour détruire les mauvaises herbes dans les cours ou allées. Pour obtenir la stérilisation, il suffit d'arroser le sol avec une dissolution de 1 litre par 4 à 5 mètres carrés. L'opération doit se faire en été par la sécheresse et il faut souvent la renouveler, deux fois la 1^{re} année ; les années suivantes un arrosage suffit.

LETTRE PATOISE

En lai rédaction di *Pays di duemoine*.

Monsieur le rédacteur,

Cment i ainne travaiyé pou le bin des choses, ai pe qu'i coiniéssò mon aimé Durtéte pou in quasi braive hanne, que ne mainque pe d'echprit dain son étale, i yi avio écrit dou irots pou yi faire ai compoire qu'on ne serait faire son devoi en votain pou les fraines-maiçons, vou bin pou iotte paitchi. I ves enrié sai réponse, que vos pouérai faire ai vouëre en vos lecteurs pou les edifiaie, ai pe les échérie :

Lai voici :

Mon aimé Mâditô,

Ai fâ qu'i te provéesse que t'é f'auvoué toué de tiudi me converti. I sai bin qu'en ravouétain les tchoses en lai boine, vos âtres, vos ais tos les droits de votan san. Main el à bon de tieuri le fond des tchoses, ai peu moi, i ai st'aïcotonmaince li.

Voyan, à ce que ç'a enne réson, de votai pou nos chefs, to bouénnement pouéchqu'ai sôtenian les intérêts di pays ai peu de lai relidgion, di temps que les nôtres ne fain ran de bon que de bin djasai, ai peu de dire ès électeurs tote souëte de mentes qu'ai ne provant djemais ?

Tot stu que n'a pe fô, ai pe que sè baye lai pouaine de tieuri lai vérité, sai to ement toj, que M. le Préfet ai pe you catinerades en général, sont des braives hanne devoués, djeantes, ai peu bons pou les pourees dgens, atrement que de lai langue. On sai bin que s'ai s'tehâdant quelques cös, q'à ponéchquenos chefs trovant tus les moyins bons pou travaiyé contre you, de foêche qu'ai ne serin aivalai de ne pe avoi to lai gloire, tu les traitements, ai peu tos les pouvoi pou you to seuls. Te me dis que, se le paitchi radical, qu'é en sai tête les fraines-maiçons, était le maître to seal, on en srait vite sôle, ai peu lai bouéche aito. I le crais bogrement bin : main dain cessaffaires-li, c'ement dain le commerce, ai fâ de lai concurrence. D'abord, s'ai n'y avait pu ran qu'in paitchi, ai yé bin des hanne que se pouérian pannai le bac des boines gottes qu'ai boyant à momént des élections. I en couénnia pus de quaire dain mon paitchi, que ne s'en reconsolerin djemais. Bottant que c'eli, ce n'a pe lai crainne di peuple, ai pe que colli me ferait pus d'honneur de vôtai contre you, que d'avôyou.

Main s'el étin tos seuls pou faire in paitchi, ar serai vite suprimai. Pouétain, ai fâ dou paitchi : yfne pou cé que voyant le bin ai que le velant, ai peu l'atre pou cé que ne voyant ran, pouéche qu'ai ne velant ran vouëre, ou bin que fain-

Le mā en ioute intérêt, tain ce n'apou le piés de le faire.

Te vois bin qu'i pense ai po pré ement toi. Seulement, y ravouéte les tchoses trop loin, pou que colo me feséce ai tchainedjé. I seu tofedje aivu in bon libral, ai peu i en seraï tofedje yune. Tain i dis libral, i m'entend bin; paidé ou sai bin que les rofudje ain diéche fois pu de libertai laivou les nois sont les maîtres, que les nois n'en ain, laivou les roudjes sont les pus fôû. Main, qu'i ce que te veu? colo dait dinche allai. Ai pe moi, d'a qu'i ne seu pe cment les âtres roudjes, i ai des bouennes résous pou demouerai in bon roudje. D'abord, les roudjes, on y paidjéne to, ai peu on y sai dieche fois pu de gré qu'ës nois, di bin qu'ai faint. Te vois mon cousin le régent, qu'é pouétaint le nom d'être fraine-maïçon: el é le toupai d'allai tchaintai à môtie, ai peu de faire ses paithje pou que les djens ne le bottin pe en lai poftetche. Eh bin, le prête y en sai quasi di gré, ai peu les nois di velaidje le lessant en piaice. Pouétaint c'â di fôû, pouéche qu'on sai bin qu'ai ne faite ran de bonque pouai saindjerie, di temps que djemais in régent n'é pouey votai noi, dain in velaidje roudje — pouétaint, mon cousin n'a dran moyon pou instruire les afants que pou les éduquai. I te lo dis en toi, main ne dis ran, pouéche que to de mainme, i seu pou lu. Mitenain, ravouéte tchü nos. Te sai que mes bouëbes tenant in atelié, el ain des patrons dain les dous paitchi. Eh bin, en vötin pou les roudjes, niun ne trove graind tchose ai dire, di temps que s'ai vötin pou les nois, ai piédrin les emaindes de tus you patrons roudjes.

Te vois bin ce cö-ci, qu'i ai bin résoun de ne peravouétié pou tui, ni d'avo tui i vôte.

S'i vôto atrement que les croutees dgens di vlaide, ai peu que les lugenas di véye cainton, i vôterô atrement que mes bouëbes aito; ai peu to le monde se fotrait de moi, sain comptai que mes aimis les roudjes, serin bin dain le cas de me faire quelques petées vendjaines. Di temps qu'en fesaient cment aidé, to vai bin, ai peu qu'i te veu mainme enconé répondre bin djement, se te me récris su ci tchaintre li. Te sai, in bon libral n'é djemais pavou de discutai.

Ton aimé dévoué

BÉPOI DURTÉTE.

P. S. — Astôt que te me paile de rildjion, te sai, i peu enconé te répondre: ai pairai que les nôtres se rvirant rudement mitenain. Voili ci Tinuenat, tain qu'el en ai dje ai vu fai, mitenaint an yé chu les paipiè qu'au se botte ai pradjié chu la rue ai pe dains les feuilles, quasiment meu que ne ferait in prête. To de mainme, se djemais el à canonisa ai Rome, les nois vian rudement bisquai!

Qu'en dite?

B. D.

Cote de l'argent

Du 6 juillet 1898

Argent fin en grenailles fr. 104 le kilo.

Récréations du dimanche

Solutions aux quest'ons posées dans le N° 27 du *Pays du Dimanche*:

100. CHARADF.

As-pic (Aspi).

101. QUESTION.

Le cap-o:al (capo:al).

102. MÉTAGRAMME.

LE JUGEMENT DE SALOMON
Deux femmes au nom de la loi
Réclamaient chacune pour soi
Un jeune enfant. — Il est à moi,
Dit l'une de mauvaise foi.
— Qu'on le coupe deux, dit le roi.
— Non, dit la mère, il est à toi.

103. ÉNIGME.

Le cocher.

Ont envoyé des *Solutions partielles*: MM. Henri Frossard à Porrentruy; Joseph Grimaître à Montigney; Je suis fils L. au Noirmont; Deux Marguerite faisant les foins à Bonecourt.

108. CHARADE

Saint Pierre détient mon premier.
Il chasse qui fait mon dernier.
Prénom charmant est mon entier.

109. LOGOGRIPHE.

Je représente une phalange
Nombrueuse qu'illustre plus d'un vaillant soutien.
Un même esprit l'anime et ne varie en rien
Au milieu d'un cercle où tout change.
Mêlez, vous aurez tour à tour
Ce qui, croyez-m'en sur parole,
De son volume n'est pas lourd.
Un grand saint de la même école,
Un tout petit rongeur qui fait beaucoup de mal,
Un effet résultant du climat hivernal.
Enfin, à toute porte un objet fort utile,
A deviner nullement difficile.

110. MOTS EN SALIÈRE.

REMPLACER les X ci-dessous par des lettres de manière à former une salière en lisant verticalement et horizontalement les mots dont les désignations suivent:

X
X
X
X
X
X X X X X X X X X X
X X X X X X X X X X
X X X X X X

Verticalement :
avant d'avoir des fruits.
Horizontalement :
1^o un pharmacien d'autrefois; 2^o qui n'est pas spirituelle; 3^o sorte d'étoffe de laine; 4^o signifie trois fois; 5^o planche de bois menuisée.

Bons mots.

Chez le coiffeur :

— Monsieur désire qu'on lui lave la tête?
— Merci, ma belle-mère s'en charge.

* * *

— Quelle différence y-a-t-il entre un général et un moulin?

— C'est qu'un moulin a son tact et le général sa tactique.

* * *

Calino reçoit une lettre anonyme écrite à la machine. Il se perd en conjectures. — De qui diable ça peut être?.. Il me semble pourtant que cette écriture ne m'est pas inconnue.

111. ÉNIGME.

Je suis d'une figure ronde,
Connu de tout l'univers.
L'on ne peut pas me trouver dans le monde,
Cependant je paraît en tous lieux.
Je tiens le haut des cieux;
Je suis supérieur à Dieu,
Et par un prodige extrême
Je suis un corps séparé de mon être.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 19 juillet.

Publications officielles

Mise au concours

La place de vérificateur des poids et mesures du XI^e arrondissement (Porrentruy). S'inscrire d'ici au 12 juillet à la Chancellerie d'Etat.

La place de dépositaire postal & facteur à Elay. S'adresser jusqu'au 15 à la direction à Neuchâtel.

Convocations d'assemblées

Montfaucon. — Le samedi 16 à 3 h. pour s'occuper d'un achat d'eau, arrêter la liste des gaubes, réparer les chemins, etc.

Rocourt. — Le 10 à l'heure ordinaire pour arrêter les comptes.

Charmoille. — Le 10 à midi pour passer les comptes et approuver un règlement.

Courgenay. — Le 10 à 1 heure pour passer les comptes.

Soyhières. — Le 10 après l'office pour voter un crédit, décider si l'on s'imposera 50 cts par tête de population pour les hospices, passer les comptes, etc.

St-Ursanne. — Le 10 à 10 1/2 h. pour passer les comptes.

A quelques-uns. — Plusieurs lettres patoisées n'ont pu paraître, faute de place. Vu leur abondance nous sommes obligés de faire un choix et d'en négliger malheureusement quelques-unes. Merci quand même à nos aimables correspondants, qui, nous l'espérons, ne nous en voudront point.

L'Editeur: Société typographique, Porrentruy.



Vulcain forge de nouvelles armes pour la grande bataille électorale du 17 juillet dans le district de Porrentruy.

Mais où se tient-il?